

Rapport annuel d'activité 2021

Sur le prix et la qualité du Service Public
des déchets ménagers et assimilés



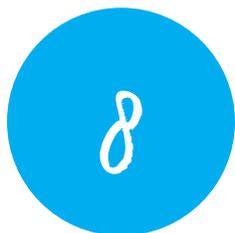
SYTEVOM



SOMMAIRE



Présentation du
SYTEVOM



Les aspects financiers
et budgétaires



Le bilan et les
indicateurs d'activités



La prévention et les
nouvelles filières



Communication et
sensibilisation

Édito du Président



M. Joël BRICE
Président du SYTEVOM

LE SYTEVOM, ACTEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Après une année 2020 confinée puis fort contrainte, privative et éprouvante pour tous, cette année 2021 a vu un retour à un niveau d'activité important dans tous nos domaines. Et avec beaucoup d'envie, de passion et d'impatience tous les acteurs se sont mobilisés pour impulser un nouvel élan.

L'envie : c'est celle des nouveaux élus soucieux de doter notre collectivité des meilleurs outils, décidés à en faire un acteur incontournable dans le domaine de la transition écologique, et déterminés à maintenir le Sytevom au plus haut niveau de performances au meilleur coût pour les usagers.

La passion : c'est celle de tous nos agents, tournés vers des objectifs partagés, conscients de l'importance de nos missions dans ce mouvement engagé sur notre territoire depuis de longues années : celui de la réduction des déchets, du réemploi, et de la valorisation optimale. C'est cette même passion du meilleur service au public qui anime nos personnels à tous les niveaux.

L'impatience : c'est celle des usagers. Impatients de reprendre les visites de nos installations, pardon, de leurs installations, et de partager nos résultats et nos projets. Les Journées Portes Ouvertes, les visites de groupes associatifs ou de scolaires, ont confirmé le retour de cet intérêt grandissant.

L'évènement de cette année 2021 fut la mise en service, puis l'inauguration à l'automne, du centre de tri : plus de capacité, plus de modernité, plus de sécurité, plus de confort pour les agents valoristes et plus de performances. Cet investissement de près de 8,5M€ confirme la volonté historique de notre collectivité d'être propriétaire de ses installations et ouverte vers des partenariats de proximité. Mais 2021 n'est qu'une étape vers les nouveaux challenges qui nous attendent.

Bonne lecture.

Le Président
Joël BRICE



Présentation du SYTEVOM

2021

SES MISSIONS



Le Syndicat Mixte pour le Transfert, l'Élimination et la Valorisation des déchets ménagers est une collectivité territoriale aux missions organisées en trois domaines principaux de compétence : le traitement et la valorisation des ordures ménagères, l'organisation du tri des matières issues de la collecte sélective et la gestion des déchetteries de son territoire. Issu de l'adhésion de syndicats intercommunaux de collecte,

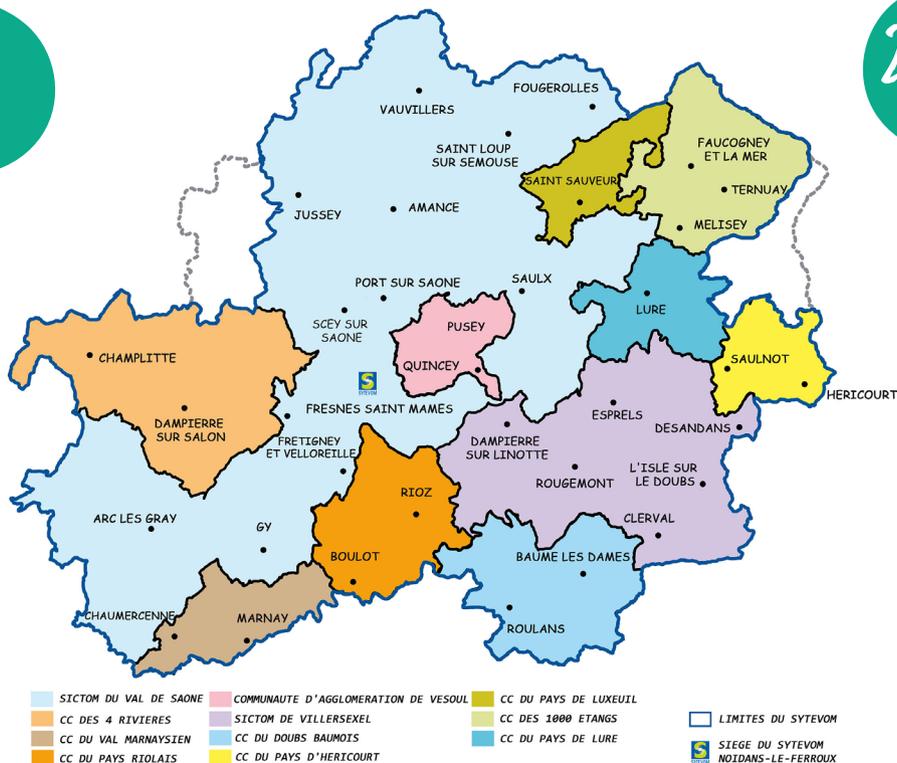
des communautés de communes de Haute-Saône et de certaines du Doubs limitrophe, le SYTEVOM compte en 2021, 11 adhérents, représentant 628 communes pour 262 090 habitants* regroupés.

11
adhérents

262 090
habitants

628
communes

35
déchettes



DES MOYENS

A partir du Centre de Valorisation des Déchets mis en service en octobre 2006 et situé à Noidans-le-Ferroux, le SYTEVOM organise le traitement et le tri. Depuis 2009 et au bénéfice de process industriels et de contrôles rigoureux, l'usine est classée ISO 14001.

Les installations du SYTEVOM comprennent :

- **1 Unité de valorisation énergétique** d'une capacité de 41 000 tonnes.
- **1 Centre de tri** dont la capacité a été portée à 30 000 tonnes par an qui traite les déchets valorisables issus de la collecte sélective effectuée en porte à porte.
- **35 déchetteries** d'accès libre et

gratuit pour les particuliers. Conçues pour les particuliers, elles accueillent également les professionnels (artisans, commerçants) sous conditions et avec une contribution financière selon la nature et le volume de leurs dépôts.

- **5 quais de transferts** (dont 1 privé) de déchets répartis sur le territoire et permettant d'optimiser le transport.
- **SYMETRI** : une plateforme de tri et de massification permettant de mieux valoriser les déchets en provenance principalement des déchetteries.
- **1 600 points d'apports volontaires** (conteneurs à verre et conteneurs mixtes) répartis sur le territoire, soit 1 PAV pour 220 habitants.



UNE ORGANISATION

Le SYTEVOM est constitué d'un Conseil Syndical comptant 31 délégués issus des collectivités adhérentes et d'un exécutif composé du Président et de 5 vice-présidents. Le Conseil se réunit environ 5 fois par an en plus des nombreuses réunions de commissions de travail (Prévention, Déchetteries, Finances) et du Conseil d'exploitation de la régie.

• **Président : Joël BRICE**

(Communauté de Communes du Pays de Luxeuil).

• **1^{ère} Vice Président :**

Jean-Claude Maurice

(Communauté de commune du Doubs Baumois) en charge du suivi des installations du centre de valorisation des déchets (Centre de tri et UVE)

• **2^{ème} Vice Président :**

Eric Masoyé

(SICTOM du Val de Saône) en charge de la politique de gestion des biodéchets, des déchets verts et agricoles, ainsi que de l'évolution des statuts de la collectivité.

• **3^{ème} Vice Président :**

Carole Michel

(Communauté d'agglomération de Vesoul) en charge des finances et du budget.



• **4^{ème} Vice Président :**

Jean Valley

(Communauté de Communes du Pays d'Héricourt) en charge de la supervision des déchetteries et quais de transfert de la zone Est et Nord du territoire, ainsi que de la relation avec l'aire Urbaine (Pays de Montbéliard-Grand Belfort et Sertrid).

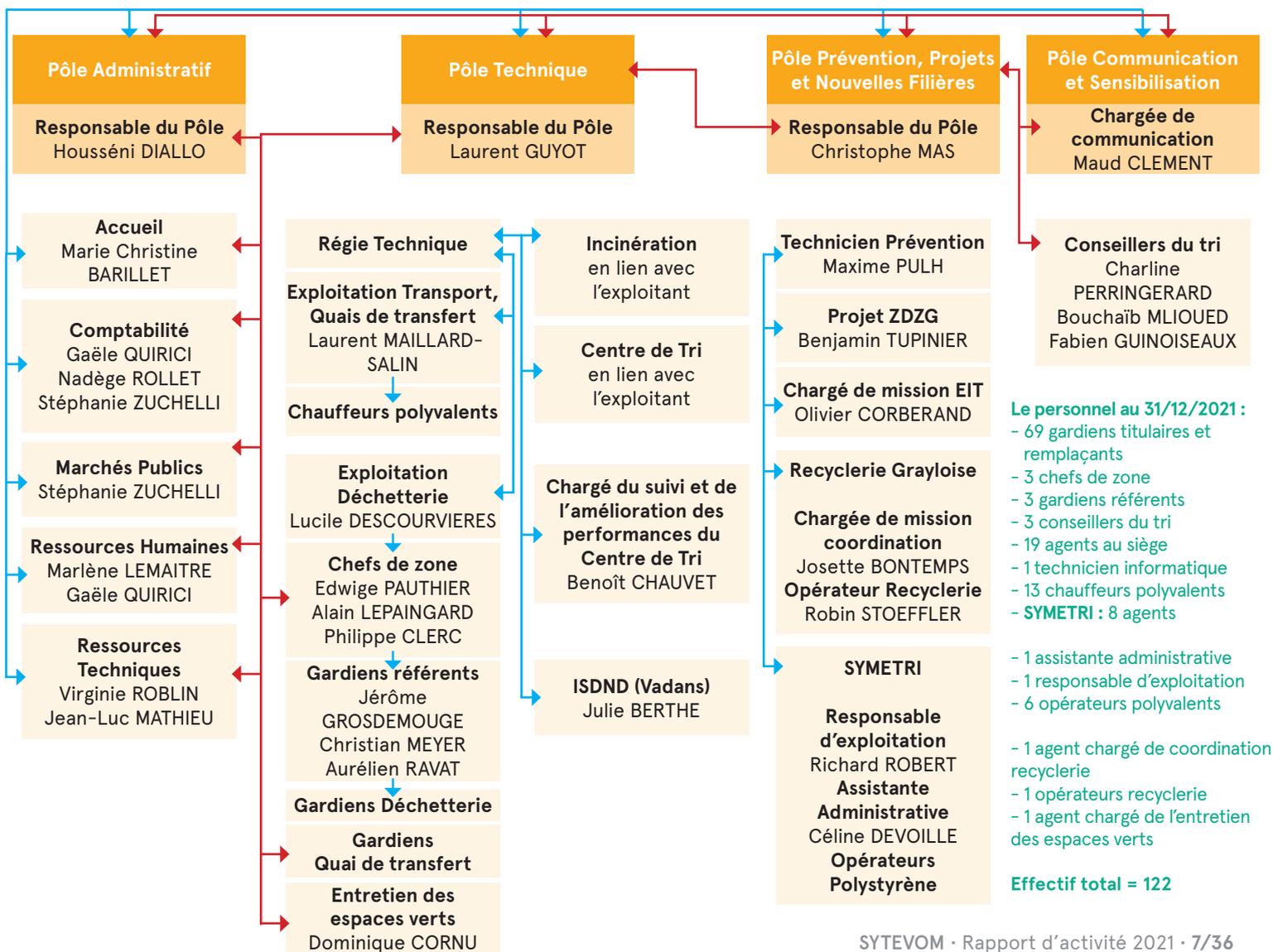
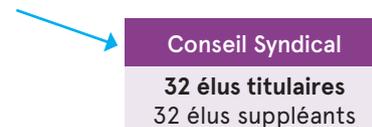
• **5^{ème} Vice Président :**

André Gauthier

(Communauté de Communes du Val Marnaysien) en charge de la régie déchetteries, de la supervision déchetteries et des quais de transfert de la zone Ouest et Sud du territoire du SYTEVOM, de la gestion de la forêt de Vadans et des relations avec le Grand Besançon et le SYBERT.

ORGANIGRAMME

→ liens hiérarchiques
→ liens fonctionnels





Les aspects financiers et budgétaires

2021

Pour cet exercice 2021 le Sytevom dispose, hors éléments exceptionnels, d'un budget consolidé d'environ 28,6 millions d'euros. Il comporte une section de fonctionnement permettant d'assurer la gestion courante de ses activités et une section d'investissement afin de financer ses projets.

Dans la perspective de donner une vision synthétique et objective de la

situation financière de la collectivité, nous avons retenu depuis plusieurs années, le même indicateur, c'est-à-dire le niveau de l'épargne brute.

Rappelons que cette épargne brute représente l'excédent des recettes réelles de fonctionnement après avoir retranché les dépenses réelles de fonctionnement. Appelé également autofinancement brut, cet indicateur permet de mesurer la capacité de la

collectivité à affecter cet excédent à la couverture de ses investissements et au remboursement de sa dette. Comme il est précisé dans le tableau ci-dessous, cet excédent s'établit au 31 décembre 2021 à 3 732 001€ Il est en augmentation de 14% par rapport à 2020 grâce notamment à la bonne reprise du niveau de prix de vente des matières, et à la hausse des ressources en provenance des collectivités adhérentes.

ÉVOLUTION DE L'ÉPARGNE BRUTE 2014 À 2020

Données issues des comptes administratifs		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Dépenses	Nature de dépenses	€	€	€	€	€	€	€
Charges à caractère général	Prestation de transport et de traitement des déchets, fonctionnement des installations, taxes (TGAP)...	11 798 443	12 840 812	13 422 306	12 679 025	14 963 005	13 500 465	15 784 578
Charges de personnel et frais assimilés	Salaires, charges et cotisations	1 858 327	2 083 702	2 383 865	2 730 719	3 034 619	3 171 911	3 281 565
Atténuations de produits		0	0	0	0	0	0	0
Autres charges de gestion courantes	Subventions, reversements aux adhérents.	978 061	1 126 677	1 523 859	1 509 175	1 866 024	1 580 091	1 459 323
Frais financiers	Intérêts des emprunts contractés pour la réalisation du Centre de Valorisation de Noidans le Ferroux	750 770	538 464	671 853	451 455	994 028	950 476	962 284
Charges exceptionnelles	Subventions exceptionnelles	275 227	24 779	165	7 123	4 921	5491	246 148
Dotations aux provisions	Provisions pour la post-exploitation du site de Vadans	117 130	0	0	0	0	0	0
TOTAL		15 777 959	16 614 434	18 002 048	17 377 498	20 862 598	19 208 434	21 733 898
Recettes	Nature de dépenses	€	€	€	€	€	€	€
Atténuation de charges		27 275	36 484	57 395	52 617	74 910	83 687	33 051
Produits des services	Recettes issues de la revente d'électricité, de matériaux, de la facturation d'enlèvement des OM aux adhérents...	7 782 427	7 804 484	8 565 704	8 381 125	8 197 761	8 165 685	10 093 333
Fiscalité		0	0	0	0	0	0	0
Dotations et participations	Cotisations des adhérents, subventions de l'ADEME, participations des Eco-organisme.	9 978 835	10 140 418	11 131 397	9 121 754	11 193 999	13 536 838	14 594 511
Autres produits de gestion courante		30 698	34 894	42 835	55 429	61 492	52 031	84 390
Produits financiers		0	517 594	517 594	592 114	554 855	554 854	554 854
Produits exceptionnels		517 778	2 968 461	1 156 178	20 478	49 827	80 027	105 760
Reprises		0	0	0	0	0	0	0
TOTAL		18 337 014	21 502 335	21 471 103	18 223 520	20 132 844	22 473 122	25 465 899
Épargne brute		2 559 055	4 887 901	3 469 055	846 022	-729 754	3 264 689	3 732 001



Rappelons qu'à contrario d'autres collectivités territoriales (communes, communautés de communes, conseils départementaux), le SYTEVOM ne perçoit pas de fiscalité. Les 11 collectivités adhérentes chargées de la collecte des déchets (ordures ménagères et collecte sélective) lui versent deux types de contributions. La première est une cotisation assise sur la base de la population regroupée au sein de la collectivité adhérente. La seconde est une tarification à la tonne d'ordures ménagères prises en charge et traitées par le SYTEVOM.

En ce qui concerne la cotisation par habitant, après plusieurs années de baisse régulière obtenue grâce à la

maîtrise des dépenses et à la recherche d'optimisation, elle a été portée à 29€ HT en 2021 pour notamment prendre en compte les efforts en investissement consentis pour la modernisation du Centre de Tri.

Quant à la tarification du traitement des OM, elle a été portée à 125 € HT/tonne (TGAP incluse) en 2021 pour prendre en compte l'augmentation de la TGAP.

Tarification pour les adhérents	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Cotisation par habitant	20,25€ HT	20€ HT	19,90€ HT	19,65€ HT	19,65€ HT	20€ HT	29€ HT
Traitement OM (la tonne)	102€ HT	105,26€ HT	103€ HT	105€ HT	108€ HT	120€ HT	125€ HT
TGAP	8,15€	8,24€	12€	12€	12€	6€	11€

Pour l'année 2021, les dépenses d'investissement se sont établies à 6,866 millions d'euros, entraînés par la poursuite des travaux de modernisation du process du centre de tri et l'augmentation de sa capacité. Cette opération majeure d'un coût total s'élevant à 8,5 millions d'euros, a connu une réalisation à hauteur de 2,673 millions d'euros sur l'exercice 2021. Ainsi, au 31 décembre 2021, le total

réalisé pour l'instant dans cette opération est de 7,867 millions d'euros. Au regard de l'importance de cet investissement en terme financier, les autres investissements ont été limités au strict nécessaire: Travaux et/ou études d'amélioration et de sécurisation de plusieurs déchetteries, renouvellement des équipements comme des bennes ou conteneurs.







Le bilan et les indicateurs d'activités

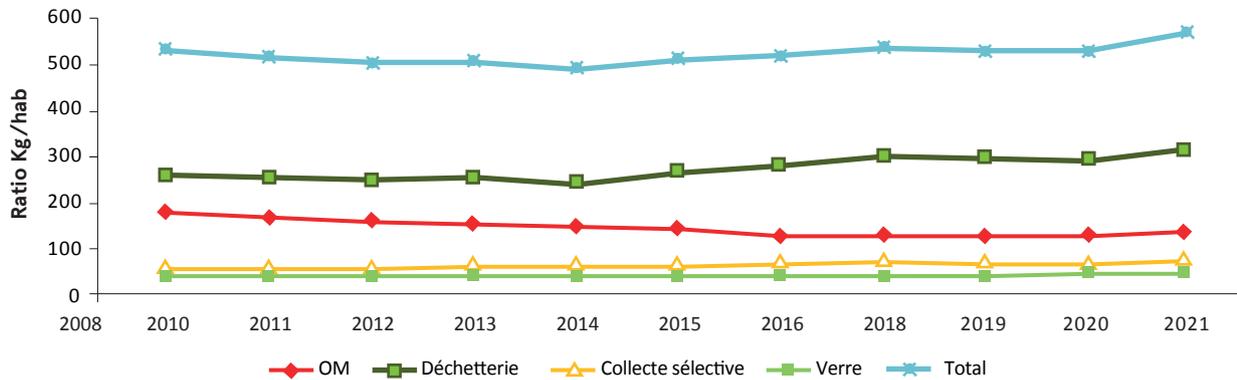
2021



Les compétences du SYTEVOM sont le transfert et le traitement des ordures ménagères et de la collecte sélective, la gestion des déchetteries (y compris le carton) et la gestion des conteneurs en apport volontaires (le verre et le papier). La collecte des ordures ménagères et

de la collecte sélective est assurée par les Communautés de Communes et les SICTOM. Ces derniers sont en charge de la collecte et de l'organisation des tournées de ramassage sur leur secteur.

Évolution des ratios des déchets municipaux sur les 10 dernières années (en Kg/habitant*/an)



*population totale, données INSEE 2021

en Kg/habitant/an	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Ordures Ménagères	177	166	156	151	147	141	127	126	124	127	130
Déchetterie	256	251	246	251	239	264	278	295	291	288	324
Collecte Sélective hors papier/carton	54	55	55	58	60	61	66	69	67	65	68
Verre	40	39	40	40	40	41	42	42	42	43	43
TOTAL	527	511	498	500	486	507	513	532	524	523	565

Au 1^{er} janvier 2021, il y a 262 090 habitants* sur le territoire du SYTEVOM.

LES ORDURES MÉNAGÈRES

Evolution des tonnages d'ordures ménagères depuis 2011 au regard de la progression de population SYTEVOM

	Tonnage	Evolution tonnage	Population	Evolution population	Kg/hab
2011	44 099,99 t.	-17 %	248 947 hab	1 %	177,15
2012	41 377,17 t.	-6 %	249 819 hab	0,4 %	165,63
2013	39 315,00 t.	-5 %	250 619 hab	0,3 %	156,87
2014	37 850,68 t.	-4 %	250 998 hab	0,2 %	150,80
2015	35 922,04 t.	-5 %	251 063 hab	0,02 %	143,08
2016	35 244,48 t.	-2 %	250 283 hab	- 0,3 %	140,82
2017	33 812,43 t.	-4 %	266 208 hab	+6,36 %	127,02
2018	33 392,54 t.	-1 %	265 239 hab	- 0,36 %	125,90
2019	32 905,02 t.	-1 %	264 438 hab	- 0,30 %	124,43
2020	33 436,35 t.	+2 %	263 327 hab	- 0,42 %	126,98
2021	34 008,59 t.	+2 %	262 090 hab	- 0,47 %	129,76



Après plus de 15 années de baisse significative (-50 %) des quantités d'ordures ménagères sur notre territoire, les années 2020 et 2021 constatent une légère reprise des tonnages. Ces données semblent indiquer que nous atteignons un probable palier, voire un plancher,

dans le diminution de ces ordures ménagères.

Il est certain qu'avec une moyenne de production d'OM établie à 130 kg par an et par habitant, le territoire SYTEVOM fait figure de bonne élève à l'échelle nationale.



Deux lieux de traitement sont identifiés : le site principal de Noidans-le-Ferroux et l'usine du SERTRID située à Bourogne (90) qui assure le traitement d'une partie des ordures ménagères du secteur nord-est du département.

Afin de mener à bien ses compétences, le SYTEVOM dispose de plusieurs « outils » : **l'usine de valorisation énergétique pour le traitement et les quais de transfert pour l'optimisation des transports.**

L'Unité de Valorisation Énergétique (UVE)



Construite par le SYTEVOM en 2006 et en fonctionnement depuis le début de l'année 2007, l'Unité de Valorisation de Noidans-le-Ferroux a accueilli près de 41 000 tonnes de matières cette année. Elle fonctionne 24h/24h avec un four qui incinère 5,5 tonnes/heure. L'exploitation est confiée à l'entreprise IDEX Environnement au travers d'un marché public.



Le four a une capacité de 41 000 t., ce qui représente :

- 87% d'ordures ménagères
- 10% de refus de tri
- 1% d'encombrants
- 2% de déchets non dangereux d'activités économiques



La valorisation énergétique des déchets incinérés a représenté en 2021 12 745 MWh, utilisés pour fournir en électricité le Centre de Valorisation des Déchets, ou revendus à des fournisseurs d'énergie.



Les sous-produits de la combustion encore appelés mâchefers, d'un tonnage d'environ 6 000 tonnes, sont criblés et déferrailés. Ils font l'objet d'une valorisation matière sous forme de sous-couche routière. La ferraille et les non-ferreux sont quant à eux valorisés en sidérurgie.

Le saviez-vous ?

Traités en mélange dans une U.V.E, les déchets incinérés de 7 familles différentes permettent de chauffer toute une famille à l'année. Il faudra collecter puis incinérer les déchets fournis par 10 familles pour alimenter en électricité l'équivalent de la consommation d'une famille à l'année .



Située à Vadans, l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux est sous la responsabilité du SYTEVOM. Fermée en août 2014, les dernières alvéoles exploitées ont été recouvertes en septembre et novembre de la même année.

Le site ajoutera la production d'électricité à sa fonction de stockage des déchets.



La construction d'une centrale photovoltaïque a démarré sur le site à la fin de l'année 2021. Sa mise en service devrait intervenir à l'été 2022.



Depuis l'arrêt de l'installation, le SYTEVOM en assure le suivi trentennal. Ce dernier consiste en différentes analyses et mesures piézométriques ainsi qu'à l'évacuation et au traitement des lixiviats encore produits par l'installation. Il s'agit de la phase dite de post-exploitation du site.



Rappelons que le SYTEVOM assure également la gestion des 155 hectares de forêt environnante dans un objectif de maîtrise et de surveillance de l'écosystème alentour. En 2017, le SYTEVOM a signé une convention de gestion de cette forêt avec l'ONF pour inscrire dans la durée la gestion du patrimoine forestier.

Les quais de transfert



Au nombre de 5 (dont 4 sont la propriété du SYTEVOM), les quais de transfert permettent le regroupement des ordures ménagères et de la collecte sélective mais aussi l'optimisation du transport vers l'usine de Noidans-le-Ferroux. En effet, la particularité du territoire du SYTEVOM est son importance et son étalement. Le

recours à des quais de transfert limite les kilométrages parcourus par les camions-bennes assurant la collecte. Le vidage des camions de collecte se fait ainsi à proximité et dans des semi-remorques permettant une optimisation du transport vers le Centre de Valorisation des Déchets (CVD) jusqu'à Noidans-le-Ferroux.

Tonnages ayant transités* par les quais de transfert en 2021

	Quai Arc-les-Gray	Quai Echenans	Quai Les Magny	Quai de Saint Sauveur	Quai Vesoul
OM adhérents	4 730,9t.	2 984,29t.	7 105,12t.	6 436,95t.	7 436,89t.
Collecte Sélective en Porte à porte	2 879,66t.	1 414,59t.	4 540,4t.	3 628,74t.	2 147,83t.
TOTAL	7 610,56t.	4 398,88t.	11 645,22t.	10 065,69t.	9 584,72t.

- **Apporteurs Quai de Transfert Arc-les-Gray** : SICTOM Val de Saône (secteur de Gray), CC du Val Marnaysien et CC des 4 Rivières.
- **Apporteur Quai de Transfert Echenans** : CC Pays d'Héricourt.
- **Apporteurs Quai de Transfert Les Magny** : CC du Doubs Baumois, SCODEM des 2 rivières et CC Pays de Lure.
- **Apporteurs Quai de Transfert Saint Sauveur** : CC 1000 étangs, CC Pays de Luxeuil et SICTOM Val de Saône.
- **Apporteur Quai de Transfert Vesoul** : CA de Vesoul.



LA COLLECTE SÉLECTIVE



Le SYTEVOM dispose d'un centre de tri, de sites de massification et d'un réseau de conteneurs et déchetteries répartis sur l'ensemble du territoire pour prendre en charge un grand nombre de matériaux issus de plusieurs types d'apports, vers les filières les plus adaptées (réutilisation, revente, recyclage, valorisation et traitement appropriés). Ces matières subissent des opérations de regroupement, de tri et de conditionnement selon l'organisation des collectes et transport sur le territoire, sur 3 sites de vidages principaux basés à Noidans-le-Ferroux, Faimbes et Luxeuil-les-Bains.

Les emballages, le papier et le carton

Ce flux correspond en majorité à la collecte sélective des bacs jaunes, réalisé par chaque collectivité adhérente sur le territoire (à 99,98 % réalisés en porte à porte).

Depuis mi-2016, les consignes de tri se sont étendues aux pots, barquettes et films (expérimentation qui est devenue la référence nationale).

Le centre de tri réceptionne les matières amenées.

Ce site est certifié ISO 14 001 depuis 2008. Le marché d'exploitation de cette installation a été renouvelé auprès de la société COVED en octobre 2019. Ce marché global de performance prévoit également des travaux de modernisation du centre de tri pour en passer la capacité à 25 000 T/an en un poste de travail. 11 types de matériaux y sont séparés, incluant les nouvelles matières, dans

ses installations de tris mécaniques, optiques et manuels.

Les cartons des déchetteries sont simplement conditionnés en balle sans sur-tri (comme à Faimbes et sur SYMETRI) et le papier collecté à part est juste déposé en vrac dans l'alvéole de stockage des journaux, revues et magazines issus des bacs jaunes, sortis de la chaîne de tri.



Evolution des tonnages de collecte sélective depuis 2011

	Tonnage	Évolution tonnage	Population	Évolution population	Kg/hab
2011	13 437,73 t.	33 %	248 947 hab	0,52 %	54
2012	13 645,96 t.	2 %	249 819 hab	0,35 %	54,6
2013	13 844,55 t.	1 %	250 619 hab	0,32 %	55,2
2014	14 496,00 t.	5 %	250 998 hab	0,14 %	57,75
2015	14 998,71 t.	4 %	251 063 hab	0,02 %	59,74
2016	15 309,00 t.	2 %	250 283 hab	-0,30 %	61,16
2017	17 589,00 t.	14 %	266 208 hab	6,36 %	66,07
2018	18 251,28 t.	4 %	265 239 hab	-0,36 %	68,81
2019	17 709,43 t.	-3 %	264 438 hab	-0,30 %	66,97
2020	17 172,74 t.	-3 %	263 327 hab	-0,42 %	65,21
2021	17 770,66 t.	3 %	262 090 hab	-0,47 %	67,80



Tonnages de Collecte Sélective :

De nos 11 adhérents = 17 770 t.

Du Pays de Montbéliard (partenariat) = 1 262 t.

Soit 19 032 t. triées à Noidans-le-Ferroux

Tonnages des adhérents :

Collecte sélective des 11 adhérents = 17 770 t.

Papiers collectés en PAV = 1 116 t.

Cartons (déchetteries et autres apports) = 3 397 t.

Soit 22 283 t. prises en charge par le SYTEVOM

Performance Collecte
Sélective au centre de tri

= 67,8 kg/an/hab

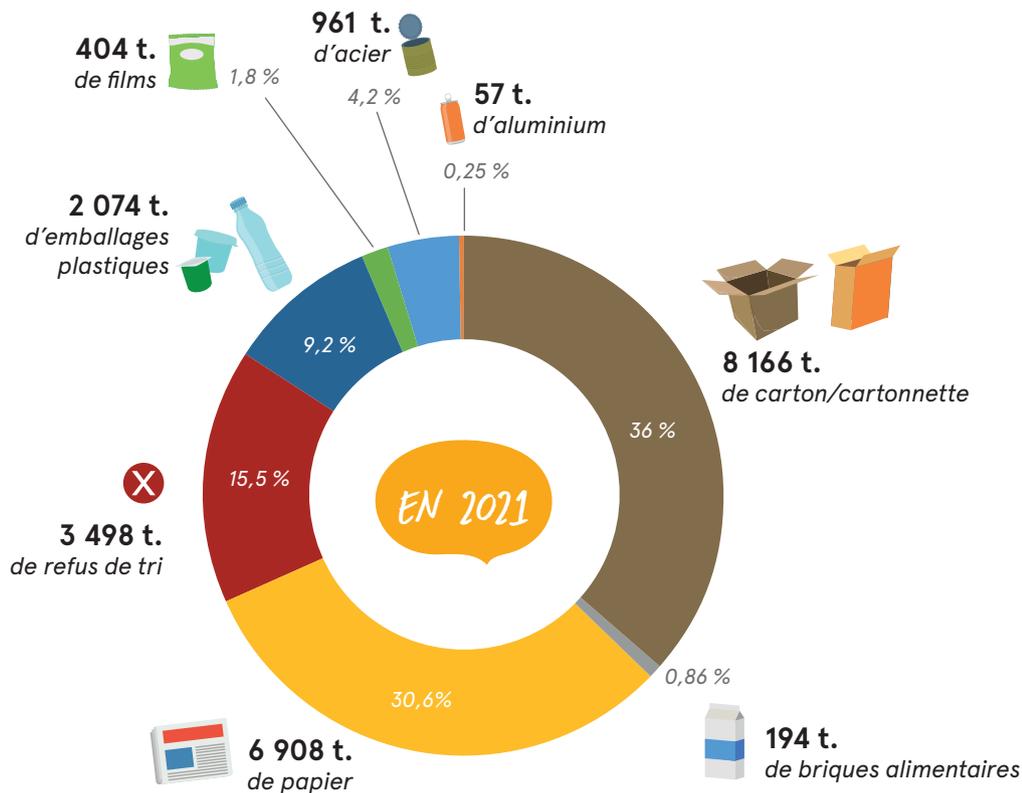
Performance
Collecte Sélective
totale

+ papier

+ carton

= 85,8 kg/an/hab

Les chiffres sur le recyclage des matériaux expédiés en 2021



Le verre

Suite à l'intégration de nouvelles communes au 1er janvier 2017, le nombre de conteneurs à verre SYTEVOM s'élève à environ 1 600.



Collectés en point d'apport volontaire et en porte à porte, dans toutes les communes du SYTEVOM, les tonnages de verre recyclés chez notre prestataire, atteignent en 2021, 11 342 Tonnes soit 43,2 kg/hab.

43,2 KG



Les tonnages de verre collectés atteignent aujourd'hui une valeur de 43,2 kg/hab

Sont à déposer dans les conteneurs : les bouteilles, les pots et les bocaux vides

Le papier



En 2021, le nombre de conteneurs papier SYTEVOM s'élève à environ 60. Le SYTEVOM a mis en place dans les déchetteries des conteneurs papiers.

Cette année, les tonnages de papier collectés ont atteint 1 111 tonnes soit 4,2 kg/hab.

En 2021 le SYTEVOM a poursuivi sa volonté d'étendre sa solution de tri de papier en déployant directement chez des gros producteurs : administration, école...

4,2 KG

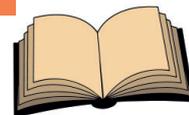


Les tonnages du papier collectés de façon séparés atteignent aujourd'hui une valeur de 4,2 kg/hab

L'association SHAARL (Société d'Histoire et d'Archéologie de l'Arrondissement de Lure) et ses bénévoles collectent chaque année : livres, magazines, documents d'archives, partition de musique et autres en déchetterie, pour leur donner une seconde vie.

Les livres, magazines et autres trouvent de nouveaux lecteurs lors de la foire aux livres BOUQUIMANIA qui a lieu chaque 1^{er} novembre à Lure.

En 2021 c'est 218,12 tonnes qui ont été ainsi valorisées. Merci à eux !



L'ACTIVITÉ RÉGIE



L'exercice 2021 de la « Régie Déchetteries » est marqué par une hausse de l'activité par rapport à l'année précédente.

Le tonnage collecté est 8% supérieur à celui de l'année 2020.

Tonnage collecté : 41 284 tonnes

Nombre de bennes collectées : 11 116 bennes

Kilomètres parcourus : 494 884 km (et un budget de carburant représentant près de 260 400€ HT).

Autres prestations de service :

- 1 577 heures pour la gestion et la collecte du parc des conteneurs d'apport volontaires,
- 134 heures pour la maintenance des déchetteries et des camions,
- 553 bennes meubles transportées pour le compte d'Eco-Mobilier,

Effectif :

- 14 chauffeurs polyvalents à temps plein,
- 2 techniciens à temps plein,
- 3 coordonnateurs de secteur

Matériel :

- 14 camions porteurs dont 1 « mulet » de dépannage,
- 10 remorques.



EN 2021, NOS CAMIONS
ONT PARCOURU UNE
DISTANCE ÉQUIVALENTE
À 12 FOIS LE TOUR DE
LA TERRE !



Chaque benne transportée en 2021 aura coûté en moyenne 115€ HT, soit une réduction de 13% par rapport à l'exercice précédent. Cela a été permis grâce à une optimisation de la consommation des véhicules et de la logistique de collecte.

LES DÉCHETTERIES



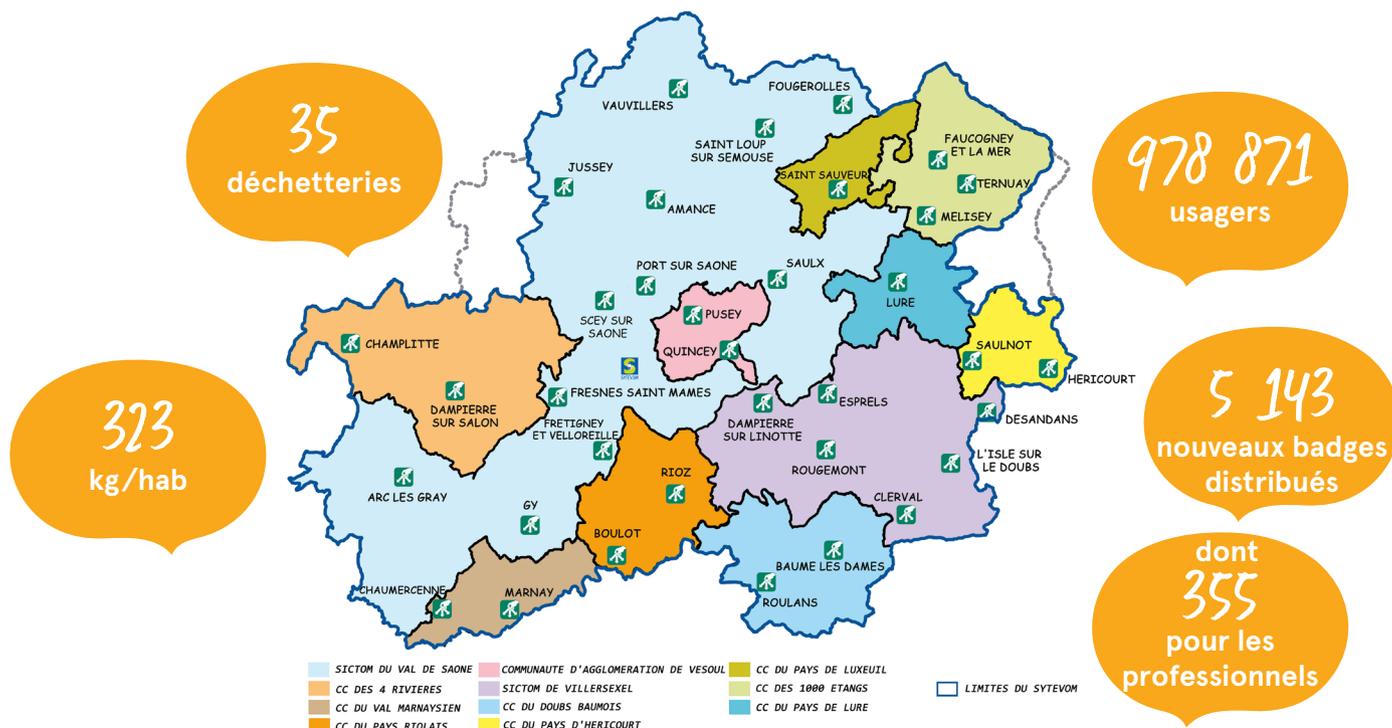
Elles sont au nombre de 35 sur le territoire du SYTEVOM, réparties sur l'ensemble des bassins de population pour être accessibles au quotidien par le plus grand nombre d'utilisateurs. L'accès aux déchetteries est gratuit pour les particuliers.

Le contrôle d'accès est mis en place sur 19 déchetteries : à Arc les Gray, Baume les Dames, Boulot, Dampierre sur Salon, Esprels, Fougerolles, Gy, Jussey, Héricourt, Lure, Marnay, Mélisey, Rioz, Port sur Saône, Pusey, Quincey Roulans, Saint Loup et Saint Sauveur.

Près de 5143 badges distribués en 2021 dont 4788 aux particuliers.

Les professionnels sont quant à eux soumis à une tarification selon le type d'apport :

- Encombrants : 35€ le m³
 - Déchets inertes (gravats) et plâtre (si point de collecte) : 24€ le m³
 - Déchets verts, bois et huisseries (si point de collecte) : 15€ le m³
 - Déchets Diffus Spécifiques : 1€ HT/kg
- Toutes les autres matières (cartons, ferraille, mobiliers, DEEE,...) sont acceptées à titre gratuit.

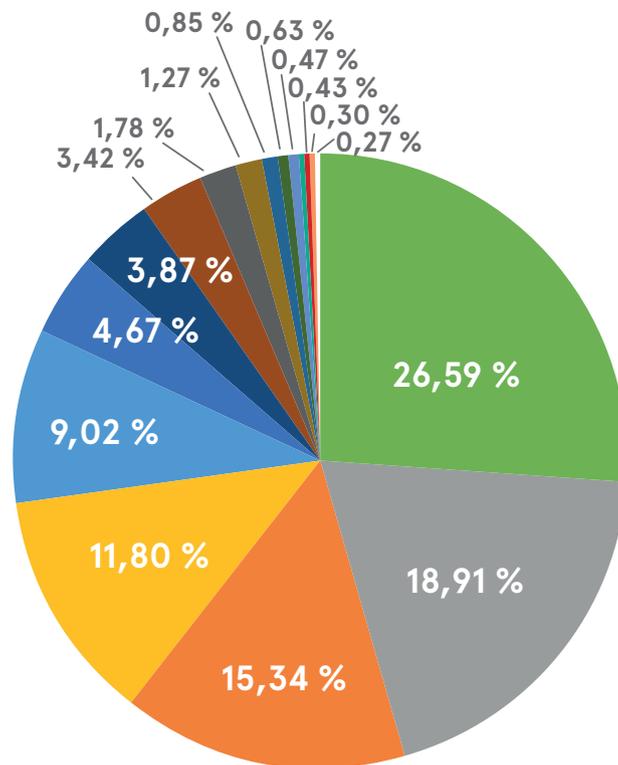


En 2021, 978 871 usagers du SYTEVOM ont fréquentés les déchetteries pour un tonnage global de 85 044 tonnes, soit environ 323kg/habitant, avec une augmentation du tonnage de 11,8 % par rapport à 2020.

Les principales matières apportées en déchetteries :

	Tonnage	%	kg/hab/an
Déchets verts	22 610,78	26,59	86
Gravats	16 085,19	18,91	61
Encombrants	13 049,57	15,34	50
Bois	10 039,45	11,80	38
Meubles	7 671,92	9,02	29
Ferraille	3 968,06	4,67	15
DEEE (appareils électriques)	3 292,78	3,87	13
Carton	2 912,55	3,42	11
Plâtre	1 512,34	1,78	6
Textiles	1 077,69	1,27	4
Déchets Diffus Spécifiques	721,98	0,85	3
Pneus	534,23	0,63	2
Huisseries	359,97	0,47	1
Plastiques rigides	367,49	0,43	1
Plastiques souples	253,58	0,30	1
Ressorcerie	233,82	0,27	1
Livres	209,59	0,25	1
Huile de vidange	198,85	0,23	1
Polystyrène	103,01	0,12	non significatif
Huile alimentaire	48,43	0,06	non significatif
Piles	40,34	0,05	non significatif
Néons et ampoules	16,98	0,02	non significatif
Cartouches	3,13	0,00	non significatif
TOTAL	85 044	100	323

Répartition par type de matières apportées en déchetteries en 2021 :



The background is a solid red color with a repeating pattern of white icons representing various types of plastic waste and recycling. These include plastic bottles of different shapes and sizes, plastic bags, plastic containers, and recycling symbols (triangles with arrows).

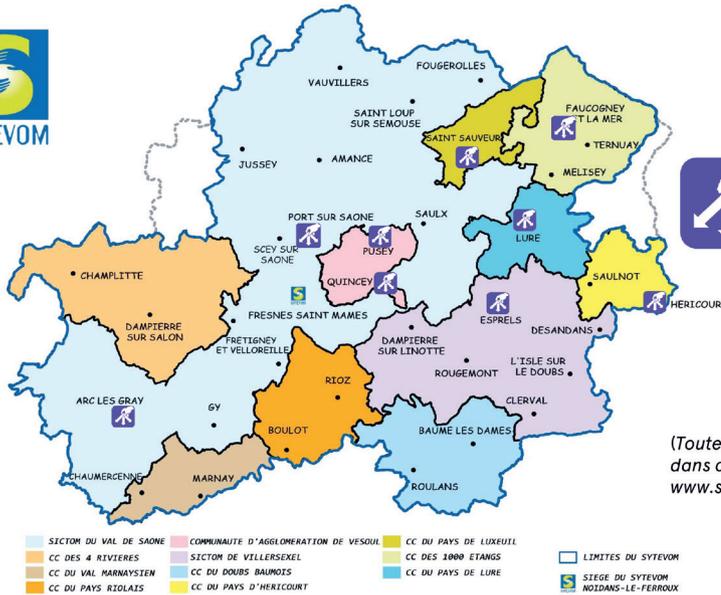
La prévention et les nouvelles filières de valorisation

2021

LA PRÉVENTION

De nouvelles offres de recyclage pour les déchetteries

Les 9 déchetteries équipées pour la collecte des Plastiques Rigides



Édition mise à jour
le 31/12/2021

(Toutes les cartes et les filières disponibles
dans chaque déchetterie consultables sur
www.sytovom.org)

En outre, au 31 décembre 2021, les 35 déchetteries du SYTEVOM sont équipées de sacs permettant la collecte du polystyrène et des films/housses plastiques. 2 nouvelles déchetteries ont été équipées d'une benne dédiée pour la collecte des plastiques rigides : Port/Saône et Faucogney.

Pour cette dernière, un test est en cours pour expérimenter l'usage d'une benne dite compartimentée. Celle-ci doit permettre la collecte de plusieurs flux en même temps (plâtre et plastique rigide par exemple).

TERRITOIRE
ZÉRO DÉCHET



GASPILLAGE



Le SYTEVOM partenaire d'un projet de dalles recyclables



Pour lancer la fabrication de sa dalle de sol innovante "Purple solo", la start-up Purple alternative Surface, créée à Belfort en juin 2020, a signé un partenariat avec le Sytevom pour récupérer 1 000 tonnes de plastique par an grâce au circuit de valorisation mis en place dans les déchetteries. Le recyclage des plastiques est sollicité pour cette idée innovante. Ce concept de dalle est le résultat d'un an et demi de recherche et de développement. L'objet de forme octogonale est démontable, et parfaitement perméable. Poreuse, elle filtre l'eau de pluie, qui s'écoule ainsi intégralement dans le sous-sol. Le revêtement peut drainer plus de 270 litres par seconde et par hectare.

Une ligne de production combinant un déchiquetage préalable et un broyage est en cours de réflexion, cette ligne pourrait être installée sur SYMETRI en 2022.

Les plastiques souples collectés

Des conteneurs spéciaux ont été mis en place dans les déchetteries. L'idée est de détourner de l'enfouissement des plastiques rigides qui n'étaient pas recyclés. Différents moyens de communication ont été utilisés pour prévenir les usagers. Neuf déchetteries sont équipées d'une benne de récupération des plastiques rigides. À Luxeuil-les-Bains, sur la plateforme Symetri, ils sont triés, conditionnés puis expédiés en Europe. En 2022, le SYTEVOM prévoit d'allouer 150 tonnes à Purple.

En 2021, ce sont près de 400 tonnes de plastiques rigides qui ont été collectées puis valorisées.



Nouveauté dans votre déchetterie de Quincey, vous pouvez déposer les plastiques rigides !

SYMETRI

Le SYTEVOM s'est implanté sur ce site sur 19 000 m² afin de créer un pôle de massification et tri de matières. Ce pôle permet de répondre à des problématiques d'éloignement de centre de traitement mais aussi de pouvoir imaginer le développement de nouvelles filières de recyclage.

Parmi les flux valorisés :

- 1800 tonnes de carton traitées et 1050 tonnes de papier valorisées.
- 390 tonnes de plastiques rigides et 330 tonnes de films plastiques valorisées et retirées de la benne enfouissement
- 20 tonnes de palettes usagées récupérées auprès des déchetteries mais aussi des professionnels locaux (Adapei).



SYMETRI
SYTEVOM - METIERS DU TRI



Cette année, 88 000 km ont été parcourus avec les fourgons de collecte pour récupérer 200 tonnes de matières sur les déchetteries.

Du polystyrène, du plastique souple, des palettes et des pneus.

Le tout provenant des 35 déchetteries gérées sur le territoire SYTEVOM.

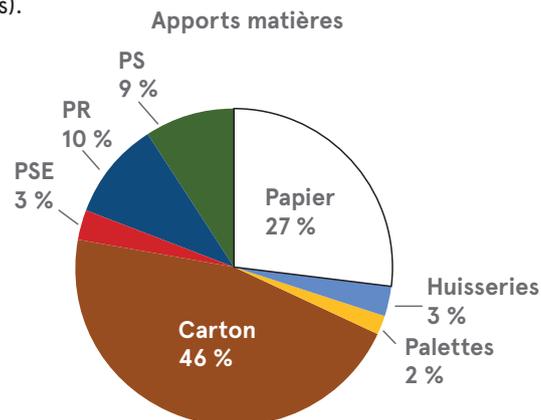
En 2021, il y a eu la mise en place de nouvelles filières, PVC gris canalisation et roues jantées. Un test de collecte du PVC souple (liner, bouée, structure gonflable) a commencé en juillet et abandonné en fin d'année faute d'exutoire de la part du repreneur.

Un partenariat a été établi pour un traitement des déchets des collectivités voisines : Pays de Montbéliard et EVODIA (Vosges).

Les chiffres 2021

Ce sont 3900 tonnes de matières réceptionnées, dont 84 % sont en provenance du SYTEVOM et 16 % de son partenaire d'insertion, l'entreprise Mon Tri à La Source.

Ce sont 15 tonnes de bacs de collectes qui ont été retirés du circuit, et environ 800 bacs récupérés auprès des collectivités.



Les palettes bois au coeur de l'économie circulaire

Chaque année les déchetteries du territoire captent environ 9000 tonnes de bois dont une quantité importante de palettes bois. Il a été constaté qu'une majorité de ces palettes était en bon état et pouvait être réutilisée. En effet la palette bois est très recherchée, à la fois par les particuliers (création de mobiliers de jardin, stockage de bois) par certaines entreprises (expédition de marchandises) et également par les acteurs de l'économie sociale et solidaire (utilisation du bois de palettes pour la fabrication de divers objets en bois).

Afin de permettre le réemploi de ces palettes et en même temps diminuer les tonnages bois en déchetteries une expérimentation a été lancée en 2021. 4 déchetteries du territoire ont été équipées d'un espace don de palettes. Le principe étant de permettre de favoriser et encadrer l'échange de palettes entre les usagers de ces déchetteries.

Ce sont jusqu'à 40 palettes par semaine qui ont ainsi pu connaître une seconde vie. Fort de ces bons résultats et de l'intérêt des usagers pour cette nouvelle filière il est prévu d'équiper une dizaine de déchetteries supplémentaires en 2022. Pour le SYTEVOM, l'intérêt est double : baisser le tonnage de déchets déposé en déchetterie et favoriser le réemploi en répondant aux besoins de ses usagers.



La baisse des encombrants en déchetterie se poursuit



Les encombrants constituent le premier flux de déchets captés en déchetteries. Ces déchets sont enfouis alors qu'une partie de ces derniers pourrait être valorisée via nos différentes filières.

Afin d'améliorer le taux de valorisation de ce flux, une importante campagne de sensibilisation a été lancée en 2020 et reconduite en 2021. « Stop enfouissement » a permis de mobiliser les personnels des déchetteries, chefs de zone et conseillers du tri afin de sensibiliser les usagers sur la question du devenir des déchets terminant dans la benne encombrants. Ont été particulièrement ciblés en 2021 : les pratiques de certains usagers consistant à déposer des sacs fermés dans les bennes enfouissement, et également les apports des professionnels manquant de tri préalable au dépôt. Les élus et agents des collectivités adhérentes au SYTEVOM ont également été associés à cette campagne afin qu'ils relayent les bons messages auprès de leurs habitants. Cette campagne « stop enfouissement », combinée au développement des nouvelles filières (plastiques souples, plastiques durs, huisseries, plâtres...) a porté ses fruits puisqu'entre 2019 et 2021, les tonnages encombrants ont baissé de 20%, passant de 16499 tonnes à 13049 tonnes.

Le projet de la nouvelle recyclerie Grayloise

Dans le cadre de la politique mise en œuvre par le SYTEVOM sur la réduction et la prévention des déchets, le SYTEVOM a depuis plus de 20 ans accompagné et soutenu le développement de ressourceries sur son territoire.

Le défaut d'acteur, sur le bassin graylois, en capacité de porter et d'animer un projet de ressourcerie a nécessité un engagement encore plus important du SYTEVOM. Et ce, depuis l'année 2017, avec la création ex-nihilo de la Recyclerie Grayloise. En partenariat avec l'association Cap'Gray et deux porteurs d'activités sur les domaines de la réparation des vélos et du réemploi du textile, ce projet a connu en seulement quelques années une croissance et un développement important.

Aujourd'hui, confronté à des problématiques d'espace et de visibilité, la Recyclerie Grayloise se doit d'imaginer son futur dans un autre lieu pour changer d'échelle.

Après plusieurs mois consacrés aux études préalables, à la construction d'un projet de recyclerie adapté aux besoins du territoire, il émerge un projet innovant correspondant parfaitement aux objectifs recherchés.



Parcelle prévue pour le projet

Ce projet répond à plusieurs niveaux d'attente : d'abord, à un besoin avéré du territoire mais aussi, à un positionnement géographique idéal puisque situé aux abords de la déchetterie d'Arc-les-Gray. Ce concept moderne qui commence à émerger sur le plan national, associe une déchetterie traditionnelle à une recyclerie aux fonctionnalités développées (magasin de vente spacieux, espaces pédagogiques, ateliers de réparation, matériauthèque, zone de gratuité et de dons ...).

Le SYTEVOM se fait accompagné d'une maîtrise d'œuvre : ER Architectes avec une équipe pluridisciplinaire associant 6 bureaux d'études. La conception du bâtiment devra être exemplaire en utilisant des structures et des matériaux issus du réemploi, des matériaux issus de filières locales (bois local, chanvre) et capable de produire de l'énergie.

Une mobilisation territoriale

Le SYTEVOM a missionné France Active Franche Comté pour mobiliser et rencontrer différentes structures afin de présenter le projet et identifier des partenariats pour l'exploitation de l'équipement. Par ailleurs, la Cabinet Cap3C apportera son expertise dans le montage juridique de la future gouvernance.

La Recyclerie Grayloise

TONNAGES COLLECTÉS

300 T
COLLECTÉES
DEPUIS 2017

VENTE

120 000
OBJETS VENDUS
DEPUIS 2017

PARTENARIAT

5 DÉCHETTERIES
COLLECTENT POUR LA
RECYCLERIE



Le public répond présent à chaque manifestation organisée à la RECYCLERIE



Des ateliers de recyclage sur la vaisselle sont organisés durant l'année

Une web-série sur la réduction des déchets

La Madeleine PROUST
prend soin d'elle



et 5 autres syndicats de traitement des déchets se sont associés en 2021 pour travailler sur la réalisation de 9 vidéos destinées à sensibiliser le public à la réduction des déchets de manière ludique et originale. Un projet coordonné par l' ASCOMADE et financé par l'ADEME.

Le projet s'est construit autour de 3 valeurs fortes :

- Inclusion : une grande part des initiatives mises en avant dans les épisodes est aussi en faveur de la création de liens
- Humour : chaque sujet est abordé avec humour et en faisant le pari que les petites actions sont les premiers pas de plus grands changements
- Simplicité : les solutions proposées sont accessibles à tous et chacun peut trouver une alternative à son mode de vie

Ainsi pour le SYTEVOM, 3 initiatives ont été mises en avant :

- Pierre-Olivier Brasseur, créateur de « Bois et carton » à Battrans. Fabrication de meubles et objets à partir de palettes en bois et cartons récupérés
- Anne-Sophie Faivre, directrice de la MFR de Rioz. Développement d'une approche globale éco-responsable dans l'établissement
- Géraldine Meyer, créatrice de « La nature révélée » à Battrans. Organisation d'évènements sur l'éco-consommation et fabrication de produits cosmétiques naturels.

Toutes les vidéos sont à visualiser sur le site www.actionouverite-bfc.fr. Ce projet s'est vu remettre le prix Cercle com dans la catégorie communication responsable.

ELLENCST

Le nouveau centre de tri inauguré
en octobre 2021

The background is a solid purple color with a repeating pattern of white icons representing various types of plastic waste and recycling symbols. These include plastic bottles of different shapes and sizes, plastic bags, plastic containers, and recycling symbols (a triangle of arrows).

Communication et sensibilisation

2021

OCTOBRE 2021 : INAUGURATION DU NOUVEAU CENTRE DE TRI



La modernisation du centre de tri a nécessité de repenser l'implantation des différents process



Le remplacement du Trommel, qui trie les déchets selon leur taille



Une partie de l'équipe des valoristes de notre partenaire Coved immortalise la première prise de poste dans le nouveau centre de tri



Les visiteurs découvrent l'une des deux nouvelles cabines destinées à la séparation manuelle des déchets issus de la collecte sélective



Le process affiche sa modernité avec le poste de contrôle complexe implanté en salle de valorisation



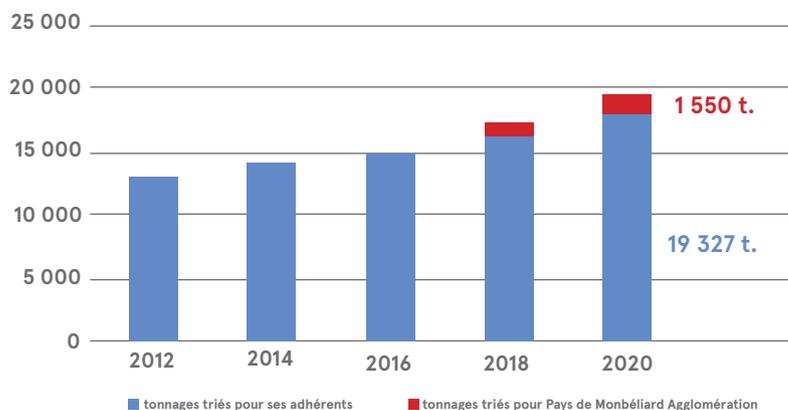
Le ruban est coupé lors de l'inauguration le 10 octobre 2021, après plusieurs mois de travaux

Un nouveau centre de tri

Un process moderne alliant performance de valorisation et maîtrise des coûts d'exploitation

Le choix d'un centre de tri propriété du SYTEVOM permet de rester maître de son avenir. A disposition, un nouvel équipement évolutif, permettant même de valoriser les petits emballages aluminisés. Rappelons qu'avec ce nouveau Centre de Tri, le SYTEVOM a également renouveler le contrat d'exploitation de l'équipement. Ce qui permet à la collectivité de garantir une maîtrise des coûts d'exploitation sur une durée de 7 années. Ce nouvel équipement permet d'atteindre une taille critique et suffisante à l'échelle régionale, et le centre de Tri SYTEVOM est déjà au futur standard de tri CITEO 2023.

Evolution de la collecte sélective



Un process adapté à la forte progression des tonnages de tri et aux besoins à venir

Le Centre de Tri est capable d'une montée en charge et d'un fonctionnement adapté au besoin du territoire et de ses partenaires. Actuellement, un partenariat privilégié sur le tri avec Pays de Montbéliard Agglomération se développe et se poursuit. Nous disposons maintenant d'une capacité supplémentaire pour accueillir d'autres territoires n'ayant pas de centre de tri ou ayant recours à des centres sans les extensions de consignes.

Le nouveau process en chiffres

30 000 TONNES
DE CAPACITÉ
ANNUELLE DE TRI

8,5 MILLIONS
D'EUROS INVESTIS

7 TRIEURS
OPTIQUES
DANS LE PROCESS TRI

10 TONNES/HEURE
EN DÉBIT
DE MATIÈRE TRIÉE



Une animation sur l'édition 2021 du Slow'up en Haute-Saône



De nouvelles filières de recyclage créées en déchetterie



Reprise des visites publiques en déchetterie



Les enfants de Roye découvrent le recyclage



Animation sur le tri du textile



Visite des élus de la CC4R



Départ à la retraite de Marie-Line Martin



Inauguration des travaux du centre de tri



Le nouveau CVD redémarre en octobre



